

SOCIÉTÉ

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE du Centre-Ouest

ARGENTON et le Val de Creuse

Sauvés par le courage et la générosité des Lavillonnières



Gilbert et Jacques Martal (au centre se tenant par la main), entourés de la famille des Justes, qui les ont hébergés au péril de leur vie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Au premier plan à gauche Mimi, une fillette de l'assistance publique élevée par le couple Lavillonnière et à droite, Marcel, le jeune frère de Jeannine. À gauche, aux côtés de Clément et Clémentine, leur fille Jeannine qui vit aujourd'hui à Argenton.

Clément et Clémentine Lavillonnière ont sauvé pendant la guerre deux petits enfants qui avaient le tort d'être juifs !

La mère de Clément avait été la nourrice, en 1902, de Simone la mère de ces deux enfants Gilbert et Jacques. Des liens d'affection et d'estime avaient perduré entre ces deux familles.

La guerre éclate, les bombardements, l'invasion allemande, les lois antisémites de Vichy rendent rapidement la survie de plus en plus difficile à Paris. Les parents de Gilbert et Jacques cherchent comment protéger leurs deux enfants.

C'est en juillet 1941 que l'aîné des enfants, Gilbert, né en dé-

cembre 1934 est envoyé en « vacances » à la campagne chez Clément Lavillonnière et son épouse Clémentine. Son petit frère, Jacques, né en septembre 1939 le rejoint au début de l'année 1942. Ces « vacances » dureront jusqu'en 1945. Une amie de sa mère a traversé la ligne de démarcation en le faisant passer pour son propre fils.

Les parents et les grands-parents maternels de ces deux enfants ont péri à Auschwitz ; le père a été arrêté dans la rue et est parti de Drancy par le convoi 59, le 2 septembre 1943. La mère et ses parents ont été arrêtés chez eux par la police française et déportés de Drancy par le convoi 67, le 3 février

1944. A la fin de la guerre, Gilbert et Jacques retrouveront un oncle qui prendra le relais de leur éducation.

Clément et Clémentine sont des gens très modestes : Clément est ouvrier maréchal-ferrant. Ils ont deux enfants : Jeannine, l'aînée, née en 1928 et Marcel, né en 1933. La maison est petite : deux pièces, elle possède un confort relatif, mais Gilbert et Jacques y sont heureux. Ils ne manquent de rien. Ils sont protégés, nourris, éduqués par cette famille qui devient la leur.

C'est dans l'émotion que Gilbert et Jacques Martal, ont évoqué, chacun à leur façon, leur vie à Bouesse avec Clément et Clémentine, Jeannine et Marcel. Ils ont ce dimanche

7 mai 2006, exprimé leur profonde gratitude accompagnés de leurs enfants et leurs nombreux petits-enfants. Ils sont douze dont Clémentine et Clément Martal et Clémence Faure ; une famille heureuse qui, sans ce couple de Berrichons, n'aurait peut-être jamais vu le jour.

René Ballereau, l'actuel maire de Bouesse est le fils de Clément Ballereau, maire à l'époque où Gilbert et Jacques étaient à Bouesse, mais aussi parrain de Clément Lavillonnière.

Une cérémonie familiale avait préalablement eu lieu au cimetière de Bouesse où reposent Clément et Clémentine Lavillonnière.

BOUESSE

Ils deviennent " Justes " pour la vie

ARGENTON et le Val de Creuse

SOCIÉTÉ

Clément et Clémentine " Justes " pour la vie



Gilbert et Jacques Martal, après avoir dévoilé la plaque commémorative en compagnie de leurs petits-enfants qui portent en souvenir les mêmes prénoms, Clément, Clémentine et aussi Clémence.

Beaucoup d'émotion dimanche, au château de Bouesse, lors de la remise à titre posthume de la médaille des " Justes parmi les Nations " à Clément et Clémentine Lavillonnière, représentés par leur fille Jeannine.

La cérémonie de remise de la médaille des Justes a été un moment de très vive émotion dimanche au château de Bouesse. Elle a été suivie d'un rassemblement et d'un recueillement devant la maison où Gil-

bert et Jacques Martal, enfants juifs, ont été accueillis à bras ouverts par Clément et Clémentine Lavillonnière, échappant ainsi au génocide.

« Au début de la guerre, nos parents Martial et Simone, nous ont envoyés chez le frère de lait de notre mère, Clément Lavillonnière, à Bouesse. Notre mère avait en effet été élevée chez la mère de Clément. C'est alors tout naturellement que les Lavillonnière nous ont accueillis et fait passer pour des petits Parisiens, venus là, pour échapper aux bombardements de Paris. Clément et Clémentine connaissaient les risques encourus. Ils risquaient la déportation, l'arrestation, voire la déportation. Nous savons pour en avoir parlé avec eux depuis, qu'ils en étaient parfaitement conscients » ont expliqué Gilbert et Jacques, devant une très nombreuse assistance parmi laquelle



Au château de Bouesse, Jeannine Prunget, la fille de Clément et Clémentine, a reçu la médaille des « Justes » décernée à ses parents, à titre posthume.

leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie s'est déroulée en deux temps et en présence de personnalités dont Victor Kupermine, délégué aux cérémonies par l'institut Yad Vashem de Jérusalem. Il représentait l'ambassade d'Israël. La médaille des « Justes parmi les nations » est décernée par cet institut aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation, au péril de leur vie. Étaient également présent, René Ballereau, le

maire de Bouesse et son conseil municipal, Jean Roy, conseiller général du canton et Michel Quinet, maire d'Argenton. C'est au titre de président de la région Centre et d'ancien ministre que Michel Sapin, a prononcé un discours émouvant et chaleureux.

Le cortège a ensuite quitté le château de Bouesse où venait de se dérouler la première cérémonie de remise de médaille pour se rendre devant la maison de

Clément et Clémentine. Elle appartient aujourd'hui à René Ballereau, le maire de Bouesse qui a consenti tout naturellement et par amitié pour avoir passé une partie de sa jeunesse aux côtés de Gilbert et Jacques, à la pose d'une plaque commémorative sur laquelle on peut lire : « Ici de 1940 à 1945, Clément et Clémentine Lavillonnière, honorés comme " Justes parmi les Nations " par l'Etat d'Israël, cachèrent et sauvèrent, avec courage et

générosité, grâce à tout ce village, deux enfants juifs, dont la famille fut exterminée à Auschwitz ».

La médaille des Justes est la plus haute distinction, accordée à titre civil, par l'État d'Israël. Les noms de Clément et Clémentine Lavillonnière seront gravés à jamais sur le Mur d'honneur dans le jardin des Justes parmi les Nations, à Jérusalem.

Correspondant HR, Lionel Marchenay, tél. 02.54.25.33.77.